



BON À SAVOIR

De nombreux promeneurs accompagnés de leur chien provoquent, sans même en avoir conscience, des dégâts dans les champs, les vignes et les zones naturelles.

 Les déjections canines non-ramassées ont de lourdes conséquences sanitaires sur les humains et les autres animaux.

 La plupart des chemins agricoles sont des propriétés privées mises à disposition des promeneurs par les agriculteurs.

 Même si certains champs ne sont pas utilisés à des fins de production agricole, ils contribuent activement à la préservation de la biodiversité.

Retrouvez ici nos conseils pour continuer à profiter de notre belle nature avec votre plus fidèle compagnon...



EN BALADE AVEC MON CHIEN À COLLEX-BOSSY

*Les bons comportements dans la
nature et en campagne*



Commune de
Collex-Bossy

QUELQUES RAPPELS

CHIENS INTERDITS, MÊME TENUS EN LAISSE

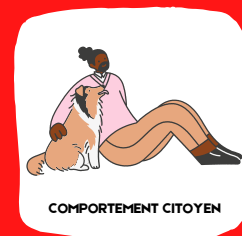
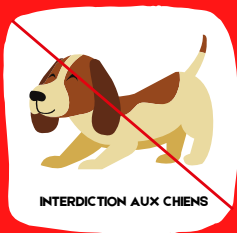
-  dans tous les lieux où une signalétique en interdit l'accès
-  dans les cultures
-  dans les réserves naturelles et forestières
-  dans le cimetière et dans les parcs publics communaux
-  dans les secteurs mis à ban (vignes)

CHIENS EN LAISSE AUTORISÉS

-  dans l'espace public communal et sur les voies de circulation
-  dans les parcs autorisés
-  en forêt du 1er avril au 15 juillet, période de reproduction de la faune sauvage

CHIENS SANS LAISSE AUTORISÉS

-  sur les chemins de campagne
-  en forêt, du 16 juillet au 31 mars
-  à condition que le chien soit contrôlé en permanence



N'OUBLIONS PAS DE...

RESPECTER LA BIODIVERSITÉ

-  faire attention lors des périodes de reproduction et de nidification
-  maîtriser en tout temps votre chien pour ne pas perturber la faune et la flore
-  stationner votre véhicule dans les parkings

CONTRIBUER À LA PROPRETÉ DE LA COMMUNE

-  ramasser systématiquement toutes les déjections même en milieu naturel, afin d'éviter la transmission au bétail de maladies parasitaires
-  déposer vos déchets dans les poubelles prévues à cet effet

ADOPTER UN COMPORTEMENT CITOYEN

-  lancer le jouet de votre chien sur les chemins et non dans les cultures
-  laisser votre chien gambader sur les chemins de campagne et non sur les terres agricoles

